

Zeitschrift:	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber:	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band:	5 (1929-1930)
Heft:	13
Artikel:	La nouvelle organisation du landsturm
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-708531

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

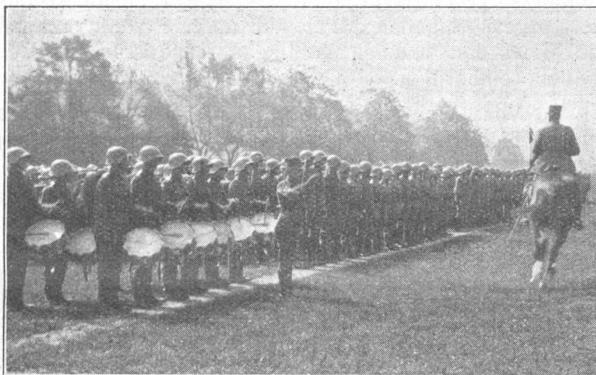
Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Billet du jour

Malgré les guerres on continue à se disputer sur la valeur relative des armées de métier et celles de milice ! Le chef en retraite de la Reichswehr allemande, général von Seeckt, a pris la peine de venir nous expliquer son point de vue ! Evidemment ! Si un pays ne dispose dans un but défensif que de ses troupes temporaires nationales, il ne lui viendra jamais à l'idée d'attaquer son voisin. Le raisonnement est si simple qu'on s'est écrié : « Alors voilà le moyen d'empêcher les guerres : généralisons les milices ! » —

La Société des nations est actuellement partagée entre deux conceptions radicalement opposées ; celle de la France qui dit : donnez-nous par un moyen quelconque la sécurité et nous désarmerons. Et celle de l'Angleterre s'énonçant ainsi : désarmons d'abord et la sécurité viendra d'elle-même. C'est un cercle vicieux. Du jour où tous les pays, puissants ou faibles, auront remplacé leurs armée de métier par le système des milices, le désarmement pratique aura fait un grand pas



Fahnenmarsch. — «Au drapeau».

(Dubois)

et la fameuse sécurité viendra d'elle-même. Car encore une fois quand une nation ne disposera pour sa force armée que de ses citoyens-miliciens, elle ne songera jamais à attaquer son voisin. Ou en tout cas le risque d'agression sera singulièrement diminué.

On me dira : et les puissances qui ont des colonies ? Le réponse est facile ! Des forces de police (qui n'ont rien à faire avec une armée) maintiendront l'ordre nécessaire ; si elles ne sont pas suffisantes on fera appel à la solidarité internationale pour autant qu'il ne s'agira pas d'une conquête purement nationaliste.

L'humanité a besoin de certains produits ; il serait inadmissible sur notre planète rationalisée qu'on nous refusât dans les lointains pays un approvisionnement nécessaire et que la barbarie régnât là où la civilisation devrait triompher.

Forces de police ne serait donc pas synonyme d'armée. Et le monde, pour avoir adopté le système suisse (que les agents de Moscou voudraient bien détruire parce qu'il est trop intelligent) ne s'en porterait pas plus mal ! Bien au contraire. Faut-il redire que Jaurès le grand socialiste français assassiné au début de la guerre de 1914 était pour les milices de modèle suisse, comme les Anglais du reste !

La tourmente est passée. Le grand empire des Habsbourg s'est effondré et dans la petite Autriche la raison parle en maître. Le gouverneur de Salzbourg, Monsieur Rehbe, vient purement et simplement de proposer la création d'une armée sur le modèle de la nôtre ! Si

pareille proposition avait été faite il y a 600 ans, nous n'aurions connu ni le Morgarten, ni Sempach, ni Naefels, ni tant d'autres combats glorieux mais meurtriers ! . . . Bravo ! Mais cette idée est trop simple pour être admise d'emblée !

C'est pourquoi, le chef suppléant de la Heimwehr régionale, M. Hueber, s'élève contre la milice ! Avec embarras il avoue que ce système a du bon, surtout en temps d'émeutes intérieures . . . mais la politique extérieure a de grosses exigences ! Et pour tout dire, un peuple qui a son fusil et son casque dans son armoire de famille doit au préalable avoir une éducation civique qui lui permette de faire un bon usage de ses armes ! D'accord ! Mais l'idée est quand même lancée en Autriche !

La milice, mot-formule qui a des chances de nous acheminer sinon vers le désarmement universel du moins vers un pacifisme modéré, la milice, dis-je, est un produit authentique de la bonne terre helvétique !

L'étranger une fois de plus veut nous imiter ; c'est que notre armée est la bonne affaire ! Aimons-la donc de toutes nos forces et faisons l'impossible pour la tenir au niveau des circonstances. Le siècle est traître ; sachons-nous en méfier pour rester libres comme nos pères !

D.

La nouvelle organisation du landsturm

Que faut-il penser des théories développées ces jours derniers, dans plusieurs de nos villes, par l'ancien chef de la Reichswehr, général von Seeckt ? Bien qu'elles ne recueillent pas, dans les milieux militaires européens, l'adhésion générale, on peut affirmer cependant qu'elles renferment une bonne part de vérité. Il semble bien que, pour entreprendre une guerre d'agression, une petite armée de métier, commandée par un grand capitaine, serait la plus redoutable.

Toutefois, gardons-nous, de rien exagérer. L'exemple de l'armée britannique de 1914, maladroitement commandée par French, montre qu'il faut se garder, sur ce point comme dans tout l'art de la guerre, de toute «tarte à la crème». Le système des armées de professionnels était sans doute le meilleur à une époque où les guerres étaient pour ainsi dire ininterrompues, et où l'on pouvait, par conséquent, juger des aptitudes des officiers généraux par leurs exploits sur les champs de bataille.

Aujourd'hui, à l'intérieur de l'Europe, il faut compter sur des périodes de paix ininterrompues d'un demi-siècle. Et l'expérience démontre qu'en temps de paix l'on commet de fréquentes erreurs sur les capacités des chefs. De 1914 à 1916, toutes les armées ont dû profondément remanier leurs hauts commandements. Or, si l'armée de professionnels n'est pas commandée par un véritable génie, elle s'épuisera bien vite, et son aventure s'achèvera très probablement par un désastre.

On sera plutôt d'accord avec le général de Seeckt pour affirmer que les armées nationales, même pourvues du service d'un an, sont incapables d'une guerre d'agression, c'est-à-dire d'une offensive en pays voisin avant un entraînement collectif de plusieurs semaines au minimum. En France, où le service d'un an vient d'être décreté officiellement, personne ne se fait d'illusions à ce sujet. Les armées à service de brève durée sont déjà des demi-milices et avec les milices les guerres d'agression deviennent impossibles. C'est là que l'on peut, que l'on doit évidemment chercher la véritable solution du désarmement.

Car les guerres longues sont ruineuses, et il mériterait d'être interné le chef d'Etat qui lancerait son pays

dans un conflit sans avoir de sérieuses raisons d'en finir à coup sûr en quelques semaines. L'échec du plan Cannae (Schlieffen) en 1914 n'engagera pas de sitôt un état-major quelconque à reprendre une semblable aventure.

*

Malheureusement, trente ou quarante ans après un conflit, vient au pouvoir une génération qui, n'ayant pas vu la guerre, s'en fait une idée inexacte, et se prête sans trop de répugnance à recommencer les hécatombes. La Suisse, qui a précédé les autres pays dans la voie du désarmement, n'a pas de raisons pour l'instant de ne pas vouloir tirer de ses milices un rendement maximum.

Attirons à ce propos l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle organisation du landsturm, entrée en vigueur le 1er janvier. Décidée en principe par un arrêté fédéral du 19 juin 1919, elle a fait l'objet de deux ordonnances du Département militaire fédéral du 23 septembre dernier. Les anciennes formations cantonales ont été dissoutes et remplacées par des formations fédérales.

Le troisième ban est désormais divisé en deux grandes catégories. La première, comprenant l'infanterie et la cavalerie, se voit attribuer des missions particulières : protéger la mobilisation de l'armée de campagne, en gardant les frontières et en surveillant les voies de communications et les établissements d'armée de tous genres. La seconde catégorie, comprenant les armes spéciales et les services auxiliaires, devient un appoint de la landwehr pour l'accomplissement des tâches dévolues à celle-ci.

Un trait caractéristique du landsturm est de pouvoir recevoir des volontaires, qui naturellement reçoivent un

uniforme et sont encadrés. Une difficulté sérieuse viendra de ce qu'ils ne s'annonceront guère en temps de paix, et qu'on les verra au contraire affluer en temps de guerre. Aussi ne saurait-on conseiller assez vivement à ceux qui seraient disposés à faire du service volontaire de se faire inscrire d'emblée.

Que l'on ne s'y trompe pas : c'est un service de la plus haute importance qui sera exigé des fantassins du landsturm en cas de guerre. Ce qu'on leur demandera ? De ralentir la marche des colonnes ennemis, de façon qu'à la faveur du temps gagné les gros soient en mesure de se rassembler. Pour y parvenir, il n'existe qu'un seul moyen : la « petite guerre » — comme l'appelle l'instruction sur le service en campagne — autrement dit la guerrilla.

Ne peuvent entrer en ligne de compte, pour ce service que des volontaires ayant fait le sacrifice de leur vie, et connaissant admirablement la contrée dans laquelle ils opéreront. Ils seront groupés en patrouille de chasse, munies de fusils-mitrailleurs. Ces patrouilles attaqueront toujours par surprise un ennemi offrant les meilleures cibles à leur tir ; après quoi elles se défileraient pour tenter ailleurs un nouveau coup de main.

Il va de soi que cette « petite guerre » se passera derrière les avant-gardes, parfois derrière les gros de l'envahisseur. Les officiers ennemis, particulièrement les généraux et les officiers d'état-major, seront l'objet d'attaques toutes spéciales de la part des bons tireurs. Le Suisse comprendra sans la moindre peine cette guerre-là, qui répond chez lui à des instincts ancestraux. D. (« Démocrate. »)



Der offizielle Bericht über die Schweizerischen Unteroffizierstage in Solothurn.

Soeben hat der offizielle Bericht über die S.U.T. 1929 die Druckerresse verlassen. Das 152 Seiten starke Bändchen bildet einen würdigen Abschluss unserer Veranstaltung; es krönt die vorbildliche organisatorische Arbeit unserer Solothurner Kameraden.

Der flotte Eindruck des Berichtes wird wesentlich erhöht durch eine Reihe ausgewählter Bilder auf Kunstdruckpapier.

Das Durchlesen der Berichte des Organisationskomitees und der verschiedenen Subkomitees, sowie des Kampfgerichtes erweckt liebe Erinnerungen, an denen man sich gerne erfreut. Es geht aus ihnen hervor, dass die Schweizerischen Unteroffizierstage in Solothurn eine patriotische Veranstaltung ersten Ranges darstellten und dass das schweizerische Unteroffizierskorps damit in unmissverständlicher Weise dem Volk seine Treue zur Armee und seinen starken Willen kundgegeben hat, für die Landesverteidigung einzutreten.

Der Bericht wird eröffnet durch einen allgemeinen Rückblick des Präsidenten des Organisationskomitees, Adj.-Uof. Jos. Bader. Ganz besonders werden darin die erhebenden Momente des Empfanges der Zentralfahne am Bahnhof Solothurn, der Huldigung an dieselbe auf dem Festplatz und des überwältigenden Festzuges

festgehalten. Ein Gang durch die Berichte der verschiedenen Komitees zeigt, welche gewaltigen Anforderungen die Organisation unserer Unteroffizierstage mit ihren mannigfaltigen und zahlreichen Wettkämpfen auch in personeller Hinsicht stellen.

52 Verbandssektionen beteiligten sich an den Wettkämpfen. Die höchsten Beteiligungsziffern weisen auf: Solothurn mit 199, Zürich-Unteroffiziersverein mit 132, Bern mit 108, Genf mit 92, Luzern mit 78, Schaffhausen mit 76, Freiburg mit 74 Mann. Einzelteilnehmer wurden von 10 Sektionen entsandt und als Gastvereine beteiligten sich an den Wettkämpfen der Artillerieverein Solothurn mit 41 Mann, der Solothurner Militärradfahrerverband mit 12 Mann, die Fliegertruppe Düben-dorf mit 25 Mann, der Fourierverband beider Basel mit 32 Mann, der Fourierverband Zürich mit 16 Mann, neben einigen weiteren Gastvereinen, die nur vereinzelte Teilnehmer schickten. Die Totalbeteiligung an den Wettkämpfen betrug 2571 Mann. In den Gruppenwettüungen weisen die Fliegerübungen und die Patrouillenübungen die stärkste Beteiligung auf. Bei den Einzelwettüungen stehen das Gewehrschiessen mit 2087, das Pistolen-schiessen mit 1392, Distanzenschätzen mit 1267, Handgranatenwerfen mit 879 und Hindernislauf mit 453 Teilnehmern an vorderer Stelle.

Einen breiten Raum nehmen im Bericht die Rang-